



# Tarifs ateliers

## Saison 2021 > 2022

# Règlement – Saison 2021/2022

<b>Adhésion Membre actif Individuel</b>	<b>Adhésion Membre actif Famille *</b>
<b>15 €</b>	<b>22 €</b>

\*Adhésion famille : à partir de 2 personnes du même foyer.

TARIFS des ATELIERS		Tarif normal	Tarif réduit et famille
<b>ATELIERS ENFANTS</b> <b>Eveil à la Danse -</b> <i>Enfants 4-6 ans</i> <b>Mercredi 10h-11h</b> Salle Mayès <b>Cadillac-en-Fronsadais</b>  <b>Crée ta danse -</b> <i>Enfants 7-11 ans</i> <b>Mercredi 11h15-12h15</b> Salle Mayès <b>Cadillac-en-Fronsadais</b>	Année	<b>225 €</b> Soit 10 x 22.50€ ou 3 x 75€	<b>205 €</b> Soit 10 x 20.50€ ou 3 x 68.33€
	Carte 10 cours	<b>99 €</b> Soit 3 x 33€	<b>90 €</b> Soit 3 x 30€
	Le Cours	<b>12 €</b>	<b>10,50 €</b>
<b>ATELIERS ADOS/ADULTES</b> <b>Danse afro</b> <i>+15 ans et Adultes</i> <b>Mardi 19h30- 21h</b> Salle de danse <b>Pugnac</b>  <b>Jeudi 19h30- 21h</b> Salle des Familles Lescalle <b>Lormont</b>  <b>Atelier du Mouvement</b> <i>+15 ans et Adultes</i> <b>Mercredi 19h30- 21h</b> Salle de danse <b>Pugnac</b>	Année	<b>327 €</b> Soit 10x32,70€ ou 3 x 109 €	<b>295 €</b> Soit 10 x 29,50€ ou 3 x 98,35€
	Carte 10 COURS	<b>150 €</b> Soit 3 x 50 €	<b>134 €</b> Soit 3 x 44,65 €
	Le Cours	<b>16,50 €</b>	<b>15 €</b>

- Pièces à fournir à l'inscription :**
- Pour tous : 1 Photo d'identité à coller sur carte adhérent
  - Pour les nouveaux élèves : 1 certificat médical récent de - 1 mois
  - Pour les bénéficiaires tarif réduit : 1 justificatif récent de -1 mois

► Les ateliers se dérouleront **du lundi 13 septembre 2021 au jeudi 30 juin 2022 inclus.**

► **Un premier cours d'essai** est proposé aux **nouveaux élèves**. En cas d'inscription, cet atelier n'est pas déduit du montant de la cotisation engagée.

► **Le dossier d'inscription rempli, ainsi que le(s) règlement(s) et pièces à fournir doivent être remis ensemble dans les 8 jours suivants la première séance effectuée par l'élève.**

► L'accès aux ateliers sera refusé à toute personne n'étant pas à jour de ses cotisations et pièces à fournir.

► L'**adhésion "membre actif" individuel ou famille** (à partir de 2 personnes du même foyer) s'applique à tout élève participant aux ateliers. Elle permet de soutenir et participer à la vie associative d'Entre-Nous, de prendre part aux votes en Assemblées Générales, et de bénéficier des tarifs réduits lors de stages et spectacles organisés par l'association.

► **Tarif réduit : s'adresse aux étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires RSA** sur demande et présentation de justificatif récent obligatoire (moins de 1 mois), de l'élève, ou du parent pour les élèves mineurs.

► **Tarif famille** : à partir de deux personnes du même foyer, s'**applique pour les 2 personnes.**

► **Tarif multi cours** : **-50%** à partir de 2 ateliers par semaine pour une même personne et **uniquement sur le 2<sup>e</sup> atelier (tarif le plus bas).**

► **Carte 10 cours** : cette carte permet de participer à **un type d'atelier** pour une saison.

► **Les facilités de paiement** proposées par l'association, s'appliquent **uniquement pour les paiements par virement ou chèque.** Pour tout paiement en plusieurs fois par chèque, ceux-ci doivent être remis en même temps avec nom & prénom de l'élève au dos.

► **L'encaissement des chèques se fait entre le 5 et le 10 de chaque mois** d'octobre à juillet. Pour les paiements en 3 fois, 1<sup>er</sup> encaissement à l'inscription puis janvier et avril.

► **Tout mois commencé est dû entièrement.**

► **En cas d'absence ponctuelle**, les **cours** ne sont **pas remboursés**. Néanmoins, il est possible de **les rattraper, dans le mois**, en participant aux autres ateliers proposés par l'association. Veuillez en avvertir votre intervenant.

► **En cas d'absence de longue durée**, ou arrêt des cours en milieu d'année, **aucun remboursement ne sera effectué. Un avoir sera proposé pour la saison suivante**, sur demande écrite et présentation de justificatif dans un délai d'un mois suivant l'arrêt, et au prorata des mois restants à compter de la date de réception de votre demande.

► **Un minimum de 6 élèves est nécessaire pour le maintien des ateliers d'éveil à la danse, et crée ta danse, et 8 élèves pour la danse afro et atelier du mouvement.** En cas d'interruption en cours d'année, vous aurez la possibilité soit de participer à un autre atelier, soit d'être remboursé au prorata des cours manquants sur la base de votre cotisation.

► **Lors des vacances scolaires** les ateliers enfants sont suspendus. Pour les cours adultes, pas d'ateliers pendant les vacances de Noël. Par contre, à La Toussaint, en Février et à Pâques, les ateliers sont maintenus la 1<sup>ère</sup> semaine, sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves. Se renseigner auprès de l'intervenant.

**Nous vous souhaitons de passer une belle année parmi nous !**